

## DUBY, Georges

Dames du XII<sup>e</sup> Siècle, vol I, *Héloïse, Aliénor, Iseut et quelques autres*. s.l., Gallimard (col. Bibliothèque des Histoires), 1995.

ISBN 2-07-074176-1

7

*Les dames de ces temps lointains n'ont pour lui [l'historien] ni visage ni corps. Il a le droit de les imaginer, lors des grandes parades de cour, revêtues de robes et de manteaux semblables à ceux où se drapent les vierges et les saintes sur les portails et sur les vitraux des églises.*

8

Inexistência de "retratos".

*Point d'images concrètes par conséquent, ou presque. Toute l'information provient de l'écrit.*

*Je suis donc parti de textes, du peu de textes qui nous restent de cette époque, tentant de dégager au départ de cette enquête les traits de quelques figures de femmes.*

Noção de que, se é difícil falar dos grandes homens, muito mais difícil é conhecer as mulheres.

9

*Ce que je m'emploie à montrer n'est pas le réellement vécu. Impossible. Ce sont des reflets, ce que reflètent les témoignages écrits.*

Importância da imagem transmitida pelos documentos, e não da veracidade/falsidade da sua informação:

*O que é importante para mim é a imagem que os testemunhos procuram dar da mulher e, através desta, de todas as mulheres, a imagem que o autor do texto delas tinha, a qual procurou transmitir aos que o escutaram. Ora, **neste reflexo, a realidade está inevitavelmente deformada, e por duas razões**. Porque os escritos datados da época que estudo e o seu carácter, em França, não se alterou antes de finais do século XIII **são todos oficiais, apresentados a um público e nunca voltados para a intimidade, e porque todos são escritos por homens**.*

10

Insistência sobre a ideia de que todos os textos são compostos com o propósito de serem lidos/declamados/cantados para uma audiência e também com um incentivo "pedagógico".

*...Afirmando aquilo que se deve saber e em que é necessário acreditar, os textos impõem um conjunto de imagens exemplares. **No fim de contas, tal como a escultura e a pintura, a literatura do século XII não é realista. ...Reconstituir um sistema de valores, eis tudo o que me é possível fazer a partir destas palavras proferidas, repito-o, em voz alta e inteligível**. E reconhecer neste sistema o lugar dado às mulheres pelo poder masculino.*

*...apenas os homens deste tempo são visíveis, e eles escondem do historiador o resto, e nele as mulheres. Algumas de entre elas estão de facto lá, mas **representadas**. **Simbolicamente**. Por homens e que, na maioria das vezes, pertencem à Igreja, condenados a não se aproximarem demasiado delas. **As Damas do século XII sabiam escrever, e sem dúvida melhor do que os cavaleiros, os seus maridos e irmãos**. (11) Algumas escreveram e de entre elas talvez um pequeno número tenha escrito o que pensava dos homens. Mas nada ou quase nada subsiste da escrita feminina. Resignemo-nos: nada subsiste do feminino senão através do olhar dos homens.*

13

### Aliénor

(sobre o túmulo de Aliénor, na abadia de Fontevraud:)

*Le corps de cette femme est allongé sur la dalle, comme il avait été exposé sur le lit de parade durant la cérémonie des funérailles. Il est pris tout entier (/14) dans les plis de la robe. Une guimpe enserre le visage. Les traits en sont d'une pureté parfaite. Les yeux sont clos. Les mains tiennent un livre ouvert. **...Mais de ce corps, de ce visage lorsqu'ils étaient vivants, le gisant, admirable, ne dit rien de vrai. Aliénor était morte depuis des années lorsqu'il fut façonné**. Le sculpteur avait-il jamais vu de ses yeux la reine? De fait, ceci importe peu: l'art funéraire en ce temps ne se souciait pas de ressemblance. Dans sa pleine sérénité, cette figure ne prétendait pas reproduire ce que le regard avait pu découvrir sur le catafalque, le corps, le visage d'une femme de quatre-vingts ans qui s'était durement battue contre la vie. ...Par conséquent, nul ne pourra jamais mesurer la puissance de séduction dont l'héritière du duché d'Aquitaine était investie quand, en 1137, elle fut livrée à son premier mari, le roi **Louis VII** de France.*

**Eléanor** tinha então 13 anos e **Louis**, 16. É descrita como sendo muito bela.

15

*...Que valor, na verdade, têm estes elogios? As conveniências obrigavam os escritores desse tempo a celebrar a beleza de todas as princesas, mesmo das menos graciosas. Por outro lado, esta era já, em 1190, a heroína de uma lenda escandalosa. Quem quer que fosse levado a falar dela era tentado a dotar os seus encantos de uma excepcional capacidade de enfeitamento.*

*...Com o Romantismo, **Eléanor** foi em vez disso apresentada como inocente vítima da crueldade fria de um primeiro marido, insuficiente e burro, de um segundo marido, brutal e "volage" ou então como mulher livre, dona do seu corpo, enfrentando os padres, desafiando a moral dos hipócritas, porta-estandarte de uma cultura brilhante, alegre e injustamente calada, a da Ocitania, contra a selvajaria hipócrita, contra a opressão do norte, mas sempre perturbando os homens, leviana, "pulpeuse", brincando com aqueles.*

16

É chamada, nas obras mais austeras, "rainha dos trovadores", e considerada a sua fonte de inspiração.

A imagem desta rainha que ficou para a posteridade é extremamente deformada.

*Elle n'était pas morte depuis cinquante ans que déjà la biographie imaginaire de Bernard de Ventadour en faisait la maîtresse de ce très grand poète. Que le prédicateur Étienne de Bourbon, vitupérant les plaisirs coupables que procure le toucher, donnait en exemple la perverse **Aliénor**: un jour, trouvant à son goût les mains du vieux professeur Gilbert de la Porrée, elle l'aurait invité à lui caresser de ses doigts les hanches. Quant au Ménestrel de Reims ...il reprenait les propos de ceux qui racontaient, de plus en plus nombreux, que la reine de France, durant la croisade, **était allée jusqu'à livrer son corps a des** (/17) **Sarrasins**, il lui prêtait une idylle avec le plus illustre de ces mécréants, Saladin. Elle s'appropriait, dit-il, à filer avec lui, un ped déjà dans le navire, quand son mari, Louis VII, parvint à la rattraper. Non seulement volage, livrant son corps de baptisée à l'infidèle. Trahissant, outre son mari, son Dieu. Le comble du dévergondage.*

*De cettas fantasies se construisaient au XIII<sup>e</sup> siècle sur les ragots que, de son vivant, l'on avait colportées à propos de la reine vieillissante.*

A informação que chegou ao presente sobre esta rainha dispersa-se por nove obras historiográficas compostas entre 1180 e 1200. Cinco destas foram compostas por ingleses, pois era em Inglaterra que se escrevia então a "boa história". Todas são obra de gente da Igreja, monges ou cônegos, e todas apresentam Aliénor de forma desfavorável. Isto por quatro razões:

- A primeira, fundamental, é o facto de se tratar de uma mulher. Para estes homens, a mulher é uma criatura essencialmente má através de quem o pecado entra no mundo, com toda a sua desordem.
- Segunda razão: a duquesa da Aquitânia tinha por avô o famoso **Guilherme IX**. Ora, este príncipe, de quem a tradição fez o primeiro dos trovadores, tinha também, no seu tempo, excitado e alimentado a imaginação dos cronistas. Estes denunciaram o pouco caso que fazia da moral (/18) eclesiástica, ...evocando uma espécie de harém onde ...tinha mantido para seu prazer um grupo de belas raparigas.
- Dois outros factos, enfim e mais que todos, condenam **Aliénor**. Desligando-se por duas vezes da submissão que as hierarquias instituídas pela vontade divina impõem às esposas, a rainha pecara gravemente. Uma primeira **vez pedindo e obtendo o divórcio**. Une seconde fois **en secouant la tutelle de son mari et en dressant**

## contre lui ses fils.

O divórcio, imediatamente seguido de um segundo casamento, foi em 1152 o grande acontecimento da Europa. Na sua crónica, o monge cisterciense Aubry des Trois Fontaines relata nesse ano unicamente este acontecimento. Laconicamente et avec d'autant plus de force: **Henri d'Angleterre**, écrit-il, prit pour femme celle dont le roi de France venait de se débarrasser: "**Louis l'avait laissée, à cause de l'incontinence de cette femme, qui ne se conduisait pas comme une reine, mais bien plutôt comme une putain. De tels transferts d'épouses du lit d'un mari dans celui d'un autre, il ne manquait pas de s'en produire fréquemment dans l'haute aristocratie.** Que celui-ci ait eu un tel retentissement s'explique.

19

(relação com o contexto das Cruzadas, a necessidade de paz interna na Europa e a rivalidade França/Inglaterra)

Mudando de marido, **Aliénor** levava com ela os direitos sobre o ducado da Aquitânia.

**Importância do facto de a Igreja ter recentemente** (em meados do século XII) **considerado o casamento um dos seus sacramentos:** ...afin de s'en assurer le contrôle. Elle imposait à la fois de ne jamais rompre l'union conjugale et, contradictoirement, de la rompre immédiatement en cas d'inceste, c'est-à-dire, s'il s'avérait que les conjoints étaient parents en deça du septième degré. **Dans l'aristocratie ils étaient tous.** Ce qui permettait à l'autorité ecclésiastique, en fait au pape lorsqu'il s'agissait du mariage des rois, d'intervenir à sa guise pour nouer ou pour dénouer et de se rendre maître ainsi du grand jeu politique.

20

Bien après coup, le Ménestrel de Reims relate de cette façon ce qui décida du divorce. **Louis VII**, rapporte-t-il, "prit conseil de tous ses barons pour ce qu'il ferait de la reine et leur exposa comment elle s'était comporté. Par notre foi, dirent les barons, le meilleur conseil que nous vous donnons, c'est que vous la laissiez aller, car **c'est un diable**, et si vous la gardez plus longtemps, **nous croyons qu'elle vous fera mourir.** Et par-dessus tout, **vous n'avez pas enfant d'elle.** **Diablerie, stérilité:** deux défauts majeurs en vérité, et le mari prenait l'initiative.

Testemunho de Jean de Salisbury, eminente representante do renascimento do século XII, lúcido, perfeitamente informado, escreve muito antes, apenas oito anos depois do acontecimento de 1160.

Il s'était trouvé auprès du pape Eugène III en 1149 lorsque celui-ci accueillit **Louis VII** et sa femme à Frascati .... Le couple revenait d'Orient. Le roi de France, conduisant la seconde croisade, avait emmené avec lui **Aliénor**. Après l'échec de l'expédition et les difficultés qui s'ensuivirent ..., les gens d'Eglise s'interrogeaient sur les causes de ces déboires et prétendaient qu'ils venaient précisément de là. "Captif d'une passion véhémement (/21) pour son épouse", dit Guillaume de Newburgh (et c'est pour expliquer qu'il insiste sur les attraits physiques de la reine), Louis VII, jaloux, "jugea qu'il ne devait pas la laisser derrière lui, et qu'il convenait à la reine de l'accompagner au combat". Il donnait le mauvais exemple. "Beaucoup de nobles l'imitèrent, et comme **les dames ne pouvaient se passer de chambrières**", l'armée du Christ, qui eût dû présenter l'image de la chasteté virile, fut encombrée de femmes, donc envahie de turpitudes. Dieu s'en irrita.

Tout, en fait, s'était mal passé au cours du voyage. À Antioche, en mars 1148, **Aliénor** avait rencontré Raymond, le frère de son père, maître de la ville. L'oncle et la nièce s'entendirent bien, trop bien même aux yeux du mari qui s'inquiéta et précipita le départ pour Jérusalem. Aliénor se refusa de le suivre. Il l'entraîna de force. Si l'on en croit Guillaume, archevêque de Tyr, qui certes rédigeait son ouvrage historique trente ans plus tard, en un moment où la légende était en pleine efflorescence, mais, ne l'oublions pas, du vivant de la reine, et qui était d'ailleurs le mieux placé pour recueillir les échos de l'affaire, les relations entre Raymond et **Aliénor** auraient été possédées fort loin. Afin de retenir le roi et d'utiliser son armée pour sa propre politique, le prince d'Antioche aurait projeté de lui enlever, "par violence ou par intrigue", sa femme. Celle-ci, selon l'historien, (/22) était d'accord. En effet, dit-il, "**elle comptait parmi les folles femmes, de conduite imprudente**, comme on l'avait vu auparavant et comme on devait le voir plus tard à son comportement, **elle se moqua, contre la dignité royale, de la loi du mariage et ne respecta pas le lit conjugal**". Moins crûment s'exprime ici, déjà, l'accusation portée par Aubry des Trois Fontaines: **Aliénor était dépourvue de cette retenue qui sied aux épouses, principalement aux épouses des rois, et qui contrebat leur penchant naturel à la luxure.**

Jean de Salisbury, quant à lui, ne met en avant qu'une faute, mais très largement suffisante, la **rébellion**. Résistant à son mari, c'est à dire à son maître, **Aliénor** à Antioche exigea de se séparer de lui. Revendication évidemment intolérable: **s'il était communément admis qu'un homme répudiait sa femme, comme il se débarrassait d'un mauvais serviteur, l'inverse paraissait scandaleux.** Pour divorcer, la reine invoquait le meilleur des prétextes, la **consanguinité**. ...Étrange révélation en vérité: d'une telle parenté, claire comme le jour, personne n'avait fait état depuis onze ans qu'ils étaient mariés. **Louis** était pieux, il fut troublé et "bien qu'il aimât la reine d'un amour immodéré", (/23) s'apprêtait à la laisser partir.

...Les deux conjoints vivaient dans la poursuite de leur mésentente lorsque, au retour du pèlerinage de Jérusalem, ils furent reçus par le pape. Celui-ci s'évertua à les réconcilier. ...Il les apaisa. Le roi en fut ravi, toujours dominé par une passion que Jean dit "puerile", par ce désir que l'on se doit de maîtriser quand on est un homme, un vrai, et particulièrement un roi. Le pape Eugène III alla même jusqu'à remarier les conjoints ....

24

A separação acaba por se dar menos de três anos depois. O rei resignara-se, perante o conselho dos vassallos.

**La raison première fut, j'en suis persuadé, qu'elle était stérile.** Stérile, elle ne l'était pas, à vrai dire, tout à fait, et s'il y eut stérilité, ce n'était pas de son fait, comme le donne à penser la fécondité exubérante dont elle fit preuve dans les bras d'un nouveau mari. Mais, **en quinze ans de conjugalité, elle n'avait donné que deux filles, et de façon quasi miraculeuse.** La première était née, après une fausse couche et sept ans de vaine attente, à la suite d'un dialogue dans la basilique de Saint-Denis. **Aliénor** s'était plainte à (/25) Bernard de Clairvaux des rigueurs de Dieu que l'empêchait d'enfanter. Le saint lui avait promis qu'elle serait enfin féconde si elle amenait le roi **Louis** à s'accorder avec le comte de Champagne, à **terminer une guerre que d'ailleurs elle avait peut-être elle-même allumée.** La seconde fille était venue au monde dix-huit mois seulement avant le concile de Beaugency, par l'effet de la réconciliation de Frascati, de la nouvelle nuit de noces et des abondantes bénédictions pontificales. **Or il était urgent que le roi de France eût un héritier mâle. Cette femme paraissait peu capable de le lui procurer. Elle fut rejetée, en dépit de ses charmes, et malgré de l'Aquitaine, la belle province qu'elle avait apportée en se mariant et que, quittant la cour aussitôt après l'annulation, elle remportait.**

**Aliénor** volta, em 1152, a constituir um partido magnífico, como fora 13 anos antes.

...Deux faillirent la prendre durant le court voyage qui la conduisit d'Orléans à Poitiers. Elle réussit à s'enfuir de Blois, de nuit, avant que le seigneur de la ville, le comte Thibaut, ne parvint à en faire de force sa femme, puis, suivant l'avertissement de ses snges gardiens, elle évita le passage ou l'attendait en embuscade le frère d'**Henri Plantagenêt**. Ce fut dans les bras de ce dernier qu'elle tomba. Gervais de Cantebury suggère qu'**Aliénor** (/26) avait préparé son coup; il affirme qu'elle signifia par message secret au duc de Normandie qu'elle était disponible. **Henri**, "**alléché par la qualité du sang se cette femme mais plus encore par les domaines qui dépendaient d'elle**", se précipita. Le 18 mai, il l'épousait à Poitiers. En dépit des obstacles. Je ne parle ni de la **différence d'âge** (**Henri** avait dix-neuf ans, **Aliénor** vingt-neuf, elle avait depuis longtemps pénétré dans ce qu'à l'époque on considérait comme l'âge mûr), ni de la **consanguinité, aussi patente, aussi étroite** que dans l'union précédente, je ne parle du **souçon de stérilité qui pesait sur l'ex-reine** de France et, surtout, de l'**interdit** qu'avait jeté sur elle, s'adressant à son fils, le père d'**Henri**, Geoffroi Plantagenêt, sénéchal du royaume. **Ne la touche pas, lui aurait-il dit, pour deux raisons: "C'est la femme de ton seigneur, et puis ton père l'a déjà connue."**

Importância dos dois interditos:

- On jugeait alors indécent, en effet, et plus coupable que la transgression de l'inceste tel que le concevait l'Église, de coucher avec la compagne de son seigneur.
- Quant à partager avec son père une partenaire sexuelle, il s'agit là de linceste "du deuxième type" ... "primordial" et, à ce titre, strictement condamné dans toutes les sociétés.

27

...Ici se trouve le fondement de la légende, et les écrivains ...s'appliquaient à remémorer ce qui s'était passé de leur temps se plurent à recueillir de tels racontars lorsque, dix ans après le concile de Beaugency, **Aliénor** s'affirma de nouveau rebelle. Elle se dressa contre son second mari.

Elle avait cinquante ans. ...**Elle entra dans cette étape de l'existence où les femmes, au XII<sup>e</sup> siècle, lorsqu'elles ont survécu aux enfantements ininterrompus, sont le plus souvent débarrassées de leur époux, où, disposant du douaire qu'elles ont reçu lors du mariage, respectées d'ordinaire par leurs enfants, notamment par leur fils aîné, elles tiennent pour la première fois de leur vie un vrai pouvoir et en jouissent.** **Aliénor** ne disposait pas d'une telle liberté. **Henri** vivait encore.

28

Pour tirer parti des chances qui lui restaient, **Aliénor** s'appuya sur ses garçons et spécialement sur l'un d'eux, Richard. ...L'attitude d'**Aliénor** fit donc scandale. Elle semblait (/29) pour la seconde fois enfreindre les règles fondamentales de la conjugalité. C'est ce que lui fit savoir l'archevêque de Rouen.

...**Henri** vint à bout du soulèvement. En novembre, **Aliénor** était entre ses mains, capturée alors que, vêtue d'un habit masculin, autre manquement grave à la loi, elle tentait de se réfugier auprès de son ancien époux, le roi de France. Il l'enferma au château de Chinon. Certains disent qu'il songea à la répudier, prenant prétexte, cette fois encore, de consanguinité. C'était risqué, il le savait d'expérience. Il préféra de la tenir prisonnière dans telle ou telle forteresse jusqu'à la veille de sa mort en 1189. **Durant toutes** (/30) **ces années, on parla beaucoup d'elle, non point pour l'honorer ...mais au contraire pour dénoncer sa mauvaieseté.** On en parla partout, rappelant son aventure capétienne, car **ses gestes mettaient en pleine évidence les puissances terrifiantes dont est douée par nature la femme, luxurieuse et traîtresse.** Ils démontraient que le démon se sert d'elle pour semer la turbulence et le péché, ce qui rend évidemment indispensable de maintenir les filles sur l'étroit contrôle des pères, les épouses sous celui des maris et cloître les veuves dans un monastère. À Fontevraud par exemple. À la fin du XIIe siècle, tous les hommes avertis du comportement de la duchesse d'Aquitaine voyaient en elle la représentation exemplaire de ce qui les tentait et les inquiétait à la fois dans la féminité.

De fait, le destin d'**Aliénor** ne diffère guère de celui des femmes de haut parage dont le hasard, en les privant d'un frère, avait fait les héritières d'une seigneurie. Les espérances de pouvoir dont elles étaient porteuses attisaient les convoitises. Les candidats au mariage se les disputaient, rivalisant pour s'établir dans leur maison et exploiter leur patrimoine jusqu'à la majorité des fils qu'elles leur donneraient. Aussi étaient-elles mariées, remariées sans relâche aussi (/31) longtemps qu'elles étaient capables d'enfanter. Ce destin n'a d'exceptionnel que les deux accidents, le divorce et la rébellion, des événements dont l'intérêt majeur est d'avoir suscité, parce que cette femme était reine et mêlée à la grande politique, la gerbe de commentaires écrits par quoi l'historien découvre un peu de ce qu'était en ce temps la condition féminine et qui, d'ordinaire, échappe à son investigation.

...Puisqu'elle venait d'une province lointaine, puisque son parler et certaines de ses manières surprenaient, elle fut regardée comme une intruse par (/32) la parenté de son mari, épiée sans cesse, calomniée.

33

...Comme toutes les veuves de son rang, elle se retira enfin, pour se consacrer à un troisième époux, celui-ci céleste, dans le monastère que sa famille, qu'elle même durant sa vie, pour se purger de ses fautes, comme après son divorce, avaient comblé de faveurs.

34

As crónicas inglesas, justificando a morte de **Henri II**, traído pela mulher e pelos filhos, enterrado em Fontevrault ainda que não fosse esse o seu desejo:

...C'est que Dieu ...punissait peut-être l'assassin de Thomas Becket et **le descendant de la fée Mélusine, fille de Satan.** C'est sûrement qu'il punissait en lui la faute de son épouse. Et d'abord sa bigamie. Bigame, **Aliénor** l'était incontestablement, personne n'en doutait, et doublement incestueuse.

39

Marie-Madeleine

62

Importância da reforma religiosa do século XII na mudança de atitude perante a mulher (reflectida, por exemplo, na figura da Santa Maria Madalena).

69

**Madalena** deixa de ser adorada como a imagem do **amor** a Cristo na sua forma mais pura e forte para se tornar conhecida como pecadora (prostituta) absolvida pelo seu **arrependimento.**

73

Héloïse

111

Iseut

Denis de Rougemont l'a dit, on l'a répété, et c'est vrai: l'Europe du XII<sup>e</sup> siècle a découvert l'amour profane en même temps que l'amour mystique. Ce ne fut pas sans tourment ni nécessité. Le violent essor de toutes choses déterminait une évolution rapide des mœurs et, dans les cercles les plus raffinés de la noblesse, un problème se posait à propos des femmes, à propos, plus précisément, de la conjonction amoureuse. La haute société perdait sa brutalité. Un ordre nouveau s'instaurait. Quel espace abandonner à l'amour, à l'amour physique, sans que cet ordre fut troublé? Quelle place faire au désir et à son assouvissement licite?

112

...en ce temps même, durant la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, et dans cette partie de l'Europe (noroeste de França), l'Église s'appliquait à christianiser en profondeur la classe dominante. Condamnant la polygamie et l'inceste, elle parvient notamment à faire partager par la noblesse sa propre conception du mariage. Alors qu'elle imposait au clergé la stricte continence, elle entendait, parmi les laïcs, cantonner l'usage du sexe, (/113) inévitable car la survie de l'espèce en dépend, dans le cadre d'une conjugalité resserrée et sacralisée.

127

"Colère de femme est redoutable [...]"

Elles savent mesurer leur amour

Mais non point tempérer la haine"

128

...Du désir, ravageur, nul n'est responsable. Nul n'est pécheur. Ne le sont donc ni les chevaliers qui poursuivent les dames, ni les épouses qui se laissent aller à trahir leur seigneur et maître. ...De leur amour, Tristan et Iseut sont en fait prisonniers, de cet amour violent que le poète se garde bien de (/129) dire joyeux.

133

Juette

151

Dorée d'Amour et la Phénix

162

J'ai longtemps combattu, et durement, l'hypothèse d'une promotion de la femme à l'époque féodale parce que les arguments avancés pour soutenir cette hypothèse ne me semblaient pas convaincants, et je me suis appliqué, à propos d'Héloïse, à propos d'**Aliénor** notamment, à démontrer leur fragilité. Devant l'image de la reine, de Thessala, devant l'image de Dorée d'Amour et de Phénice, je cède. Il est incontestable que les unes et les autres ne sont pas de ces êtres mineurs, privés de raison, de ces cavales que les guerriers soumettaient, méprisants, à leur plaisir avant de les mettre au rancart lorsqu'ils les (/163) jugeaient usées. Il est incontestable que le poème montre en exemple aux "bachelières", aux jeunes chevaliers sans femme, un mode de comportement fort différent de celui qu'on a coutume d'attribuer aux amants courtois. Sans doute les femmes sont-elles destinées à tomber, vaincues par l'amour, le désir de l'homme, et par leur propre désir. Mais les hommes sont invités à ne plus s'amuser avec celles des autres, à ne pas prendre de force la vierge qui les tente, à ne l'attaquer que sûrs de son accord et, si elle est consentante, à ne la prendre qu'en bonne et due forme, faisant de cette amie une épouse.

O Cligès foi composto em 1176.

...**Faut-il croire que les mœurs se modifiaient alors dans la haute aristocratie de France? Oui, elles changeaient,** et voici quelques-unes des raisons susceptibles d'expliquer ce changement.

Referência às mudanças no tipo de vida dos cavaleiros: *Le progrès de toutes choses les a lentement civilisés. ...L'ordre qui peu à peu se met en place en ces lieux où hommes et (/164) femmes vivent quelque temps ensemble et ce code, ce recueil de prescriptions instituant ce que l'on appelle alors courtoisie, exigent de ces hommes la maîtrise de soi. Contenir ses pulsions, son désir, ne plus ravir brutalement sa proie.*

*...L'année 1176 est aussi, en France du Nord, le moment du vrai décollage de l'économie marchande. Esta situação reflete-se num aumento das fortunas da nobreza.*

165

O enriquecimento das famílias nobres permite casar mais do que um filho. *...Par là se réduit rapidement le nombre des hommes de guerre que la politique matrimoniale des lignages vouait au célibat. Les futurs chevaliers savent maintenant qu'ils ont toute chance de recevoir une femme. Voici pourquoi les divertissements amoureux tendent à ne plus se déployer seulement en marge de la conjugalité. On (/166) se prend à penser que les rituels de l'amour à la courtoisie constituent une heureuse préparation à l'union matrimoniale et que celle-ci prend plus de solidité lorsque les époux s'aiment comme des amants. Cela fait se transformer le regard porté sur les femmes. Les hommes voient en elles, beaucoup moins passives, de vraies associées avec lesquelles ils doivent compter et qui, même s'ils sont bien loin de les considérer comme leurs égales, méritent du moins d'être traitées par eux, pucelles ou dames, selon les règles.*

170

*...filles, nécessairement vierges; épouses, nécessairement soumises à leur étreinte car leur fonction est de mettre au monde leurs héritiers; **veuves, nécessairement retournées à la continence.***

*...Toutefois, les femmes ne se laissent pas si facilement dominer, les hommes du XII<sup>e</sup> siècle en font l'expérience, et c'est pour cela qu'ils les craignent. Les craignant, ils les jugent naturellement mauvaises. Rétives, ils se croient les devoirs de les dresser, de les apprivoiser, de les conduire. Ils se jugent responsables de la conduite des femmes. Astreints, par conséquent, à punir les fautes qu'elles sont enclins à commettre. À les tuer s'il le faut. À les tenir du moins, comme le fut **Aliénor**, en étroite prison. Par tous les moyens leur nocivité doit être contenue. **La femme, ils en sont en effet persuadés, porte en elle le péché et la mort. On ne sait pas ce qu'elle a dans la tête, elle glisse entre les doigts comme une anguille. Elle ment.***

*Elle est trompeuse parce que faible.*

171

Santo Agostinho: "mulier in adiutorium facta". *...Ève comme un outil placé par Dieu dans la main d'Adam.*

172

Santo Agostinho, sobre a mulher: *...en elle le désir prédomine. C'est un danger, mais c'est une force aussi, l'appoint qui la met en état d'aider comme il le faut son homme. Une telle capacité d'amour doit être dominée par la raison, c'est-à-dire par le viril, sinon elle dévie.*

173

Referência à capacidade de ascensão espiritual da mulher. *...Tel est ce que les hommes ont peu à peu découvert durant de XII<sup>e</sup> siècle et qui fut le ferment en ce temps d'une promotion de la femme. ...En un temps où le christianisme cessait peu à peu d'être principalement affaire de rites et de pompes extérieures, de gestes, de formules, où il devient de plus en plus privé, le rapport avec le divin étant désormais conçu comme un élan amoureux de l'âme, ce qui rehaussa la condition de la femme, ce fut la prise de conscience qu'elle peut être, comme Madelaine ou comme Héloïse, montrée en exemple aux hommes parce qu'elle est parfois plus forte qu'eux.*

9/11/96